

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation des Pays de la Loire dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Vendée
110 rue de Frémur
49000 Angers
02 41 39 48 98
vendee@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS

17 rue Hervé de Mareuil
85320 MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS
02 51 30 51 05
accueil@mareuilsurlay.fr
www.mareuilsurlay.fr

LES CONTREPARTIES

Devenez mécène, il vous sera proposé :

- des visites de l'édifice au moments des Journées européennes du Patrimoine
- une invitation personnelle pour participer à l'inauguration des travaux
- des invitations relatives aux événements culturels de la commune organisés dans l'Eglise

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

l'Église Saint-Sauveur de Mareuil-sur-Lay-Dissais

Vendée



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

La commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais est située au Sud du département de la Vendée, non loin de Luçon.

La carte postale de la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais, commune de 3 000 habitants, avec le chevet de l'église romane sur son éperon rocheux, dominant le fleuve côtier le Lay, suffit à elle seule pour faire découvrir la majestueuse architecture de l'édifice et la beauté du site.

L'Église Saint-Sauveur est un édifice exceptionnel du patrimoine de la commune, classé aux Monuments historiques depuis le 14 juillet 1877.

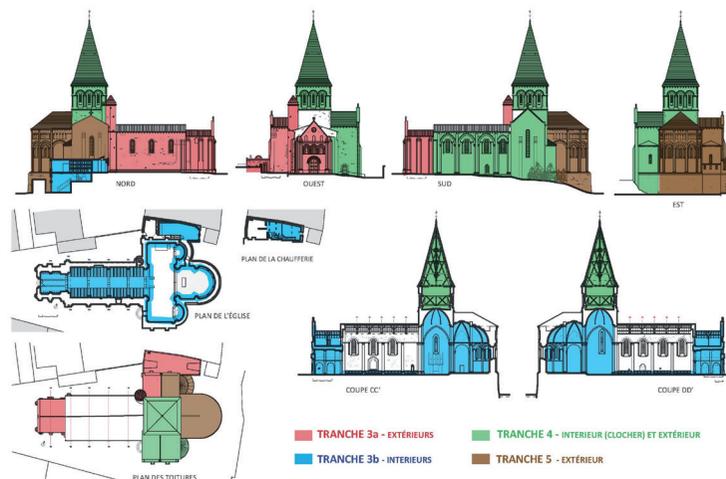
Sa richesse tient à son caractère ancien. Le narthex, qui à l'origine devait servir de base à un clocher porche, date du XIème siècle; le chevet est célèbre, il enchante les photographes et les touristes. La façade principale est un bel exemple d'architecture néo-romane et de sculpture du XIXème siècle.

L'église Saint-Sauveur, noble et belle par ses surfaces, ses volumes, ses proportions bien distribuées, est, à sa place, un des chefs d'oeuvre de l'art roman en Vendée.

LE PROJET DE RESTAURATION

A ce jour, la charpente et la toiture de la Nef ont été entièrement refaites.

Il s'agit avec l'ensemble de ces travaux, étalés sur une durée de huit années d'assurer la pérennité du monument et de mettre en valeur ce patrimoine qui participe à l'identité et à l'attractivité de la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais.



Crédit photos © Commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais



Montant des travaux	7 536 381 €
Objectif de collecte	20 % du montant des travaux
Début des travaux	Fin 2021

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de l'Église Saint-Sauveur de Mareuil-sur-Lay-Dissais

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/41526

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine -
l'Église Saint-Sauveur de Mareuil-sur-Lay-Dissais

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre